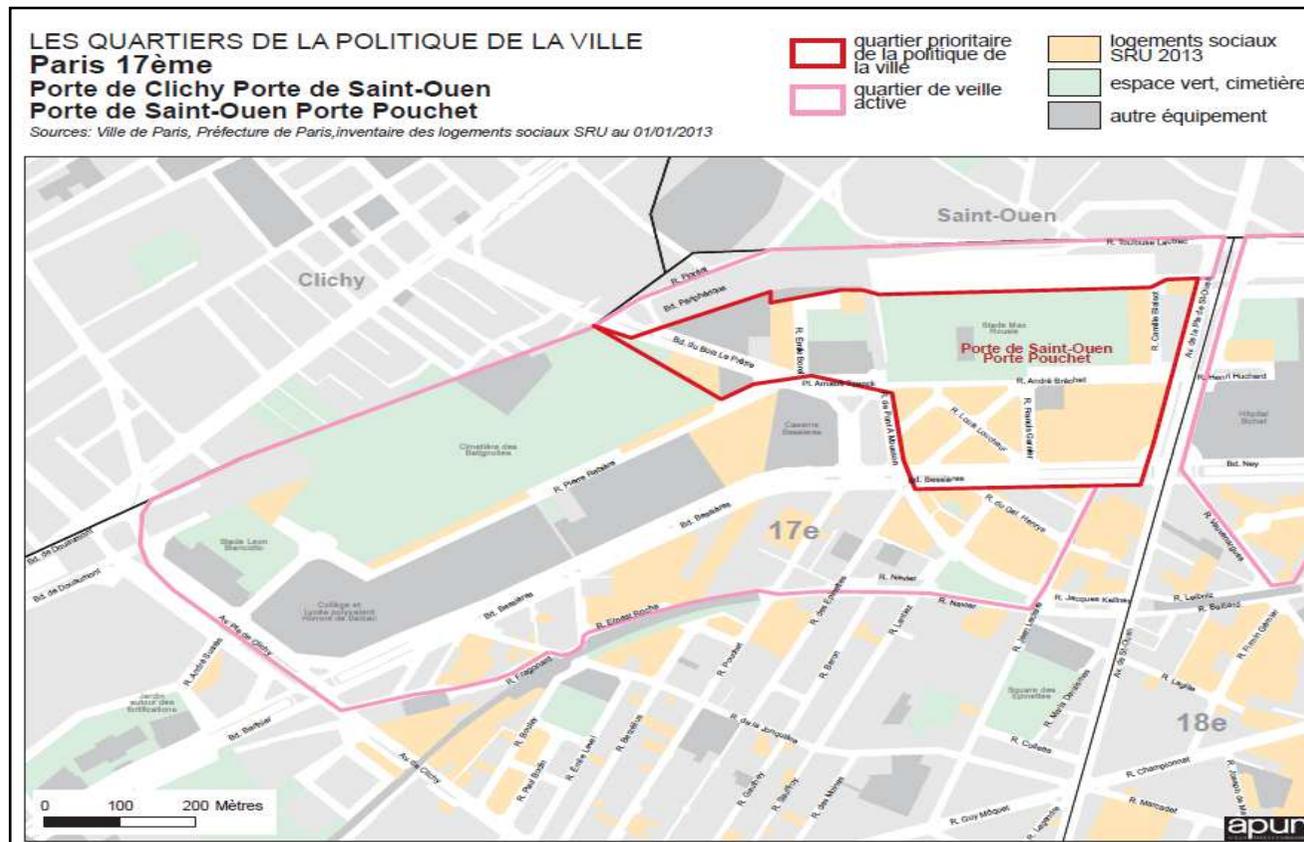


CONTRAT DE VILLE 2015-2020

PROJET DE TERRITOIRE - QUARTIER PORTES DE CLICHY/ POUCHET/SAINT OUEN



Présentation du territoire

Limitrophe des villes de Clichy et de Saint-Ouen, le quartier est situé au nord-est du 17^{ème} arrondissement. Il connaît actuellement une mutation urbaine sans précédent, qui s'étend de la porte Pouchet avec le Grand Projet de Renouvellement Urbain déjà bien avancé, jusqu'à la porte de Clichy avec l'aménagement de la ZAC Clichy - Batignolles et l'arrivée du Tribunal de Grande Instance de Paris et de la Direction Régionale de la Police Judiciaire à la Porte de Clichy.

Parallèlement, il faut noter le développement des transports en commun avec d'une part le prolongement du Tramway T3 jusqu'à la porte d'Asnières et d'autre part, le prolongement de la ligne 14 avec un arrêt à la Porte de Clichy.

Ces projets urbanistiques font de ce secteur l'un des quartiers de Paris qui connaît la plus grande évolution. Il devrait à terme bénéficier d'un nouveau dynamisme, et ce à tout point de vue.

Le quartier compte 13 300 habitants et le quartier réglementaire 4660. La composition par âge du quartier se rapproche de la moyenne parisienne : ainsi la proportion de jeunes de moins de 25 ans est de 29,9% dans le quartier et de 27,9% à Paris ; 15,3% des habitants ont plus de 65 ans (14,6 % à Paris).

En revanche, la composition de la population active est très marquée par rapport à la population active parisienne ou de l'arrondissement : la part des cadres dans le quartier (23,6 %) est nettement inférieure au taux parisien (45,4 %), cette différence est encore plus marquée avec le 17^{ème} arrondissement ; les ouvriers et employés représentent 49% des habitants dans le quartier contre 26,6% à Paris % et 24,2 % dans le 17^{ème} arrondissement. La part de population sans diplôme (39,3 %) reste largement supérieure à la moyenne parisienne (21,5 %) et encore supérieure à la part (20,3 %) dans l'arrondissement.

Les indicateurs témoignent d'écarts importants entre le quartier et son environnement immédiat. La population dispose de faibles ressources ; les foyers à bas revenus¹ représentent 23% des ménages, contre 11,4 % à Paris et 9,5 % dans l'arrondissement. Le quartier compte également 42% de foyers monoparentaux dont près de 30% à bas revenu. Le taux de chômage, en 2011, était de 14,5 % dans le quartier contre 9,8 % à Paris.

Les jeunes sont touchés par des difficultés scolaires et d'insertion sociale ; le taux de sortie précoce du système scolaire² est préoccupant : 10,6 % des jeunes sortent du système scolaire sans qualification contre 4,8 % dans l'ensemble de l'arrondissement et 5,1 % à Paris.

Ces dernières années, l'offre associative s'est développée conduisant à la mise en place de coordinations d'acteurs (espaces publics, médiation culturelle, emploi/insertion). De nouveaux locaux associatifs, le BAFA citoyen et un Fonds de Participation des Habitants (FPH) viennent en soutien de cette dynamique. Chaque année, près de 80 projets portés par une quarantaine d'associations sont financés dans le cadre de la politique de la ville.

L'intervention urbaine remodèle le quartier autour de la Porte Pouchet. Elle a permis la construction de 190 logements, la réhabilitation de 186 logements, le réaménagement du mail Bréchet et de la rue Rebière, la création et la rénovation d'équipements (crèche, pré fourrière, garage TAM). A chaque étape des transformations urbaines un long travail de concertation a été mené avec les habitants, au travers d'ateliers de concertation (GPRU, mail Bréchet, rue Rebière, place Pouchet) et de réunions publiques.

Un réseau d'éducation prioritaire (Boris Vian) et trois écoles en Education Prioritaire travaillent en étroite collaboration avec tous les partenaires du territoire, notamment dans le cadre du dispositif de réussite éducative.

¹ Il s'élève au 31/12/2013 à 1021€ par Unité de Consommation

² Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans sans qualification dans l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans

Une démarche d'élaboration participative

L'objectif du projet de territoire est de décliner localement, au regard des problématiques propres à chaque territoire, les axes validés dans le contrat de ville parisien. La méthode utilisée dans le cadre de la préparation du contrat de ville a été reprise et renforcée pour construire le projet de territoire avec les habitants, les associations locales et les services publics.

Des ateliers participatifs ont été organisés en décembre 2014 pour une contribution citoyenne au contrat de ville parisien.

A l'issue de ces premiers ateliers l'élaboration du projet de territoire a démarré par une réunion de lancement en mars 2015 et s'est déroulée en 3 temps :

- Organisation de 8 ateliers itinérants dans l'espace public (squares, cafés), une avec le conseil consultatif de quartier et 3 dans les associations du quartier pour aller à la rencontre des habitants et recueillir leurs envies et préoccupations pour le quartier ; environ 80 personnes ont participé aux 12 ateliers ;
- Organisation de 4 tables rondes en juin avec les habitants, les associations et les services de l'Etat et de la Ville et intervenant dans le quartier pour mettre en débat les éléments recueillis lors des ateliers itinérants, poursuivre la réflexion, interroger les politiques publiques, trouver collectivement des réponses et pistes d'actions et définir des priorités ; elles ont accueilli une centaine de personnes ;
- Echange avec certains signataires du contrat de ville parisien (Pôle Emploi, Académie de Paris, CAF, Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES), la Direction de la Prévention et de la Protection (DPP), la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) pour enrichir les pistes évoquées par les participants aux tables rondes puis rédaction du projet de territoire.

Les différents temps de rencontre ont permis de recueillir le ressenti des habitants et des acteurs locaux sur le quartier. Ainsi, les réalisations et les projets à venir sont appréciés par les habitants notamment parce qu'ils contribuent à changer l'image du quartier. Les participants soulignent également le développement des structures associatives qui proposent de nombreuses activités pour les habitants et contribuent au développement du lien social. Toutefois, ils déplorent la coupure psychologique que représente le bd Bessières et s'interrogent sur l'accessibilité de certains équipements. Certains habitants souhaitent mieux connaître les associations de leur quartier. Ils soulignent aussi le besoin de favoriser le lien social, par exemple en développant des temps de convivialité. Des inquiétudes se sont exprimées sur l'avenir des jeunes (scolarité, emploi). Enfin, le quartier est perçu comme manquant d'entretien.

Cette démarche a également été l'occasion d'évoquer avec les personnes rencontrées la mise en place du Conseil Citoyen. Pendant l'été, elles ont été recontactées, une réunion s'est tenue en août pour préciser l'objet de cette instance et la volonté des signataires d'impliquer les acteurs locaux sur toute la période de la mise en œuvre du projet de territoire

Pour clôturer la démarche, une réunion de restitution à l'ensemble des participants a eu lieu le 7 octobre.

Quatre enjeux principaux répondant aux attentes et besoins de la population et des partenaires locaux ont pu être formalisés à l'issue de ces rencontres. Ils sont les piliers du projet de territoire autour desquels s'articulent des objectifs et des pistes d'actions pour les 5 prochaines années.

Les axes du projet de territoire répondent aux problématiques identifiées lors de la démarche participative d'élaboration du projet de territoire. L'observatoire des quartiers, alimenté par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, permet d'enrichir l'identification de ces problématiques d'une analyse des indicateurs socio-économiques des quartiers prioritaires et de veille active. Cet observatoire sera complété par les données fournies par les différents signataires et partenaires du Contrat de ville. Ce travail de diagnostic partagé renforcera la connaissance des écarts et des dynamiques à l'œuvre sur ces territoires. Il alimentera les plans d'actions pour la durée du projet de territoire.

Les principaux enjeux pour les 5 années à venir

Enjeu n° 1 : Un réseau d'acteurs mobilisés au côté des parents en faveur de la réussite des enfants et des jeunes

Enjeu n° 2 : Une harmonisation des services et des actions pour un meilleur accompagnement des habitants en situation de précarité

Enjeu n° 3 : Des transformations urbaines pour valoriser le quartier : une opportunité pour rendre les habitants acteurs de l'espace public

Enjeu n° 4 : Une complémentarité des acteurs qui contribuent au vivre ensemble

«Une plus grande coordination des interventions des acteurs et une place plus affirmée des habitants et des usagers dans les actions et projets mis en œuvre constituent « le fil rouge » du projet de territoire

Enjeu n° 1 : un réseau d'acteurs mobilisés au côté des parents en faveur de la réussite des enfants et des jeunes

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Le développement du lien entre l'Ecole et les ressources du quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les écoles et les établissements scolaires dans les événements du quartier : fête du livre, fête de quartier, inaugurations... - Proposer aux nouvelles équipes éducatives et aux assistantes sociales scolaires de découvrir les ressources associatives et le quartier (visites exploratoires, rencontres avec les associations, la Maison de la Justice et du Droit (MJD)...), - Aider à diffuser les informations sur les différentes offres d'accompagnement à la scolarité (Coup de pouce, Alem, AFM6, accompagnement scolaire dans le cadre du CLAS...) en s'appuyant sur le guide de l'accompagnement à la scolarité - Développer le partenariat école -collège/associations autour de projets commun (jardin participatif, fresques...) et favoriser les activités, notamment associatives, dans les écoles hors temps scolaire
La prévention du décrochage scolaire et accompagnement du jeune dans la mise en place de son projet scolaire et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le lien entre le dispositif de réussite éducative centré sur les jeunes de 2 à 16 ans, les équipes des écoles/collège et le comité insertion jeunesse en charge des jeunes de 16 à 25 ans (Mission Locale) - Développer et coordonner l'offre en accompagnement à la scolarité en renforçant la liaison avec les écoles et les établissements. (DASES, CASVP, DJS) - Accompagner la transition CM2-6ème en liaison avec le réseau d'éducation prioritaire. - En liaison avec les équipes des collèges renforcer la prise en charge et mieux accompagner le retour des élèves exclus temporairement (Accueil Torcy, Centre Patay, Action collégiens...) - Renforcer et valoriser les dispositifs mis en place dans la prévention du décrochage scolaire - Pérenniser le comité insertion jeunesse avec les référents jeunesse de territoire de la DJS et la Mission Locale, et favoriser la collaboration entre ses partenaires par la mise en place d'une plateforme collaborative - En liaison avec le collège et dans le cadre du « parcours Avenir » accompagner les jeunes dans la recherche d'un stage - Organiser des forums des métiers pour permettre la découverte des métiers en particulier à la Ville de Paris, et les nouveaux métiers (filiales liées à la croissance verte, métiers de la bouche, métiers d'aide à la personne métiers de la justice...)

	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'orientation vers les filières techniques et professionnelles tant pour les garçons que pour les filles en organisant des rencontres entre les collégiens et les professionnels, en travaillant avec les collèges la Mission Locale et l'Antenne Jeunes - Poursuivre le BAFA citoyen en collaboration avec la DJS et la CAF - Expérimenter le permis de conduire citoyen (Mission Locale, DJS)
<p>Le soutien des parents en particulier dans la scolarité de leurs enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer aux associations des formations à l'Espace Numérique de Travail afin qu'elles puissent accompagner les parents dans son utilisation (Direction des Affaires Scolaires (DASCO) - En liaison avec les équipes du collège organiser des temps d'échanges et d'informations autour des outils du collège, de son fonctionnement, de l'orientation, avec l'appui de la CAF - Renforcer la liaison parents /Ecole_ (temps conviviaux communs, sorties) - Renforcer et mieux coordonner les actions collectives familles notamment celle favorisant la parole des parents (groupes de paroles parents, point écoute...) (Direction de la Famille et de la Petite Enfance (DFPE) école/collège, CAF) - Mettre en place un lieu d'accueil parents/enfants avec l'appui de la CAF en liaison avec les écoles et les collèges. - Accompagner les parents non francophones (dispositif « Ouvrir l'Ecole aux parents », apprentissage de la langue française : ASL...)
<p>Valorisation des actions_ et des écoles et des établissements scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre les bâtiments scolaires plus accueillants (travaux d'entretien réguliers, réalisation de fresques, en s'appuyant sur le budget participatif) - Accompagner les écoles et les collèges dans la mise en place et la valorisation de projets notamment culturels en liaison avec les ressources et les partenaires du territoire dont la MJD - Communiquer sur les dispositifs existants dans les écoles et les collèges : ateliers Coup de Pouce Clé, ALEM, AFM6, Aménagement des Rythmes Educatifs (ARE), Ateliers Bleus...) Rendre visible les projets des jeunes en créant des événements sur l'espace public ou dans les équipements du quartier (centre d'animation, mairie d'arrondissement, futur centre social et culturel Pouchet...)

Enjeu n°2 : une harmonisation des services et des actions pour un meilleur accompagnement des habitants en situation de précarité

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
La sécurisation des parcours d'insertion professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens entre le service public de l'emploi (pôle emploi et mission locale) et les acteurs de l'insertion : publication d'un annuaire des partenaires de l'emploi dans le 17^{ème}, avec l'appui du CASVP et de la DASES - Consolider le comité insertion jeunesse et les suivis individualisés en lien avec la Mission Locale et la DJS - Proposer régulièrement aux structures d'insertion une présentation de l'offre de service de pôle emploi : portail pôle emploi et Emploi Store, formations pour les demandeurs d'emploi - Structurer et élargir le réseau d'acteurs de l'emploi et de l'insertion existant (comme l'Espace Parisien pour l'Insertion : EPI) - Développer des chantiers de pré insertion (chantiers éducatifs locaux, job d'été en lien avec les services de la Ville de Paris) - Identifier les opportunités pour mettre en place de chantiers locaux d'insertion avec les bailleurs sociaux - Rapprocher les bailleurs avec les structures d'insertion par l'activité économique, en particulier la régie de quartier - Poursuivre la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion dans le cadre du GPRU. Et élargir cette démarche à l'ensemble des marchés publics dans le quartier ; la rendre plus lisible aux entreprises et acteurs de l'emploi
Une meilleure implication des entreprises dans la vie du quartier et une amélioration de l'accompagnement des projets de créations d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les entreprises qui démarrent une activité dans le quartier et favoriser le recrutement de demandeurs d'emploi du quartier en particulier par les entreprises qui s'installent Porte Pouchet et Porte de Clichy (service public de l'emploi) - Anticiper les besoins en main d'œuvre de ces entreprises en amont de leur implantation en proposant des formations adaptées - Mobiliser l'offre de services aux entreprises proposée par le Pôle Emploi Cardinet et la Mission Locale - Faire connaître l'offre locale l'offre d'accompagnement à la création d'activité économique, au parrainage et aux financements avec l'appui de la DIRECCTE - Rendre plus lisible et mobiliser l'ensemble des dispositifs et des structures de création d'entreprises existants : Mission Locale, coworking rue de la Jonquière, Société Coopérative de Production (SCOP) - Favoriser le développement de projets d'économie sociale et solidaire

<p>Une mobilisation des acteurs pour un meilleur accès aux ressources locales en faveur des habitants les plus éloignés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à tous l'accès à l'accompagnement vers l'emploi en privilégiant la logique d'aller vers : participation des conseillers emploi à des actions ponctuelles (café de l'emploi, café contact de l'emploi) dans une logique d'inciter les demandeurs d'emploi à venir dans les locaux du service public de l'emploi - Organiser un « accueil généraliste » qui permet de renseigner et d'orienter l'habitant selon ses besoins (cf. disposition CAF pour les poly accueils, Paris Solidaire CASVP, DASES, Antenne Jeunes...) - Prendre en compte le quartier dans la réflexion de la mise en place du bus des services publics (Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires : DDCT) - Accompagner le développement des cours d'apprentissage de la langue française le soir et coordonner l'offre - Lutter contre la fracture numérique en travaillant l'accompagnement aux démarches administratives en ligne avec les institutions en lien avec l'Espace Public Numérique (EPN), les ateliers d'assistance informatique seniors - Etudier des offres de gardes d'enfants adaptées aux besoins en particulier pour les familles monoparentales avec la CAF et la DFPE - Développer des actions de remise en confiance (relooking, jeux de rôle...) - Mettre en place une coordination des structures d'accès aux droits (diagnostic, mise en réseau, collaboration) en renforçant le lien avec la Maison de la Justice et du Droit, le Bus du Barreau et le Tribunal de Grande Instance. - Mettre en place des formations de médiation en matière d'accès aux droits pour les acteurs associatifs afin de mieux orienter le public - Améliorer l'offre proposée par les écrivains publics de l'arrondissement et favoriser leur mise en réseau
<p>Un renforcement de l'accès aux loisirs pour les habitants les plus précaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre plus lisible l'offre existante (CAF, DASSCO, DJS...) : en interne, mieux informer les acteurs locaux puis en externe, mieux communiquer vers les habitants, en particulier les jeunes (feuille de route DJS) - Organiser des forums loisirs vacances avant l'été dans les structures (Point d'Information Vacances) et dans l'espace public (Kiosque Citoyen) , notamment pour les jeunes - Développer l'offre de séjours pour les familles (mini séjours famille encadrés, séjours favorisant l'autonomie des familles) - Multiplier les sorties familles du quartier

Un renforcement des actions de prévention santé et de promotion du bien être

- Coordonner les acteurs de la santé
- Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la nutrition (ex : dispositif Paris Santé Nutrition faire venir la nutritionniste de la Caisse des Ecoles ou un grand chef)
- Accompagner l'installation de professionnels de santé de premier recours (médecins généralistes de secteur 1) et leur mise en réseau avec les partenaires locaux
- Encourager la création de jardins partagés à partir des expériences de la régie de quartier
- Développer des actions autour de la sexualité avec le Mouvement Français du Planning Familial
- Développer des actions de sensibilisation sur les conduites à risque

Enjeu n° 3 : des transformations urbaines pour valoriser le quartier : une opportunité pour rendre les habitants acteurs de l'espace public

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
<p>La poursuite l'amélioration de la gestion quotidienne du quartier en veillant à l'implication des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer la démarche de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) en s'appuyant sur le rapprochement des services gestionnaires (Ville et bailleurs) pour une coproduction de la GUP - Veiller au maintien du cadre de vie pendant les travaux avec l'application de la convention chantier - Veiller à la pérennisation des investissements : organiser la gestion et les responsabilités de chacun dans l'après chantier - Mieux faire connaître aux habitants les services (de la Ville et des bailleurs) assurant la gestion des espaces publics - Poursuivre la réalisation d'un parcours artistique (fresques) qui vise à valoriser l'image du quartier et à assurer des liens entre les sous quartiers (projet Bocapaname) - Poursuivre la requalification des espaces publics délaissés ou dégradés par la mise en place de chantiers participatifs (Nature +) et en s'appuyant sur le budget participatif - Poursuivre l'association des habitants dans la conception, les usages et la gestion future de certains aménagements (square Rebière, place Pouchet)
<p>Une mise en valeur d'espaces délaissés, présentant un potentiel, en marge du projet urbain, limitrophes avec les habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler à la revalorisation de la petite ceinture notamment en s'appuyant sur le passé industriel du site : travaux d'embellissement et de sécurisation (coulée verte, jardins partagés, aires de pique-nique, expositions, éclairage, accessibilité), animations - Requalifier la rue Saint-Just et améliorer l'entretien dans le secteur Saint-Just - Améliorer la propreté, l'embellissement et l'animation dans le secteur Fragonard - Dynamiser la place Navier en lien avec les services compétents et les associations : animations plus fréquentes, mobilier urbain et réflexion sur le devenir du marché - Assurer une continuité urbaine avec les communes limitrophes et le nouveau quartier Clichy-Batignolles : aménagement de promenades paysagères avec les communes limitrophes (coulée verte), rencontres et manifestations communes avec les villes voisines (notamment avec l'appui du futur Centre Social et Culturel Pouchet)

<p>L'opportunité du développement des transports (tramway) et harmonisation des transports existants (bus, la Traverse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'arrivée du tramway T3 pour désenclaver le quartier - Saisir l'opportunité de l'arrivée du tramway T3 pour embellir le boulevard des Maréchaux et améliorer la qualité de vie (sécurisation des traversées piétonnes et aménagement d'espaces de promenades pour les piétons) - Développer des pistes cyclables sécurisées et continues - Promouvoir un nouveau mobilier urbain esthétique et de qualité (bancs publics, éclairage) - Sensibiliser les habitants à l'arrivée du tramway (en lien notamment avec l'agence Contextes et la Mission Tramway) - Etudier une évolution des horaires et des parcours des bus - Valoriser la Traverse qui dessert bien le quartier et envisager de nouveaux arrêts
<p>Le développement d'espaces de rencontres conviviales pour tous sur les espaces publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En lien avec l'ensemble des partenaires du Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) réguler l'occupation abusive de l'espace public (associations, médiateurs, Correspondant De Nuit (CDN), Groupement Parisien Inter bailleurs de Surveillance (GPIS), Police, club de prévention) - Renforcer la présence des acteurs sur l'espace public - Intensifier les animations et les ateliers dans les espaces publics et collectifs, leur régularité et à des horaires adaptés - Promouvoir toutes les formes d'ateliers et de rencontres en plein air qui favorisent l'appropriation des espaces publics - S'appuyer sur ces ateliers pour favoriser les liens de voisinage et les liens entre générations - Développer les pratiques permettant d'aller au-devant des gens et de favoriser les rencontres informelles : « opérations parasols », café-rencontres dans différents lieux (rues, espaces verts, sorties d'écoles, marchés), actions hors les murs des structures locales - Poursuivre le travail d'appropriation par les habitants des espaces publics récemment livrés (rue Rebière, Mail Bréchet) par la mise en place d'actions d'animation (repas partagés, fête de quartier, ciné en plein air) - Penser un lieu collectivement en associant les jeunes, le club de prévention, les associations de jeunes, les riverains, les services compétents de la ville, la CAF

<p>Une offre commerciale diversifiée et répondant aux besoins du quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les devantures commerciales notamment celles installées à proximité du futur tramway T3 - Appuyer la création d'espaces commerciaux diversifiés et définir une stratégie autour des locaux en pied d'immeuble par la mise en place d'une charte par exemple
<p>Une opération urbaine d'envergure métropolitaine à la Porte de Clichy qui bénéficie au quartier et à ses habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les riverains dans le projet : information sur l'avancée des travaux avec des outils pédagogiques (maquette, visites du chantier, ateliers d'urbanisme, rencontres avec les architectes...) permettant aux habitants de mieux comprendre et s'approprier le projet - Accompagner l'arrivée d'équipements majeurs (Tribunal de Grande Instance, Direction Régionale de la Police Judiciaire notamment) en proposant par exemple des portes ouvertes - Favoriser l'appropriation des espaces publics nouvellement aménagés (parvis du TGI) ou mis en valeur (mur du Bastion de l'enceinte de Tiers)

Enjeu n°4 : une complémentarité des acteurs qui contribuent au vivre ensemble

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
<p>Une meilleure visibilité du tissu associatif pour les habitants et une plus forte coordination pour développer les complémentarités et répondre aux mieux aux attentes des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le lien entre commerçants et associations : organiser des évènements conjoints, s'appuyer sur le tissu commercial pour faire connaître les activités associatives, inviter les commerçants aux portes ouvertes des associations notamment les nouveaux commerçants - Organiser des fêtes des commerçants en impliquant les associations - Remettre en place du comité « animation et vie locale » pour anticiper et planifier les évènements tout au long de l'année : rédiger un guide pratique pour l'organisation de manifestations festives pour les associations du quartier, développer la mutualisation du matériel et trouver un espace de stockage facile d'accès pour ce matériel - Mettre en place des moments de rencontres conviviaux inter-associatifs : exemple pique-niques, petits déjeuners - Proposer aux habitants des balades découvertes des différents lieux associatifs - Prendre en compte cet objectif dans le fonctionnement des centres sociaux - Diversifier les moyens de communication vers les habitants : guide des ressources associatives co élaboré, page Facebook, site internet, affichage associatif public, rencontres avec les habitants sur l'espace public, kiosque citoyen, crieur public, restitutions et expositions sur l'espace public - Organiser avec les associations du quartier la venue des groupes d'habitants au forum associatif de la mairie d'arrondissement pour présenter l'offre
<p>Des évènements et des occasions pour que les habitants se rencontrent et pour favoriser la mixité sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier des évènements intergénérationnels et interculturels tout au long de l'année en s'appuyant sur comité « animation et vie locale » - Prendre en compte cet objectif dans le fonctionnement des centres sociaux et des associations - Valoriser le rôle du comité culture dans la mise en place d'évènements artistiques notamment avec des artistes locaux (concerts, expositions...) - Travailler un thème fédérateur sur l'année qui soit un fil conducteur des projets des acteurs locaux

<p>Un accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous en facilitant l'accès aux équipements et en développant les actions hors-les-murs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des parcours sportifs hors les murs (tels que les agrès sur la place Pouchet) pour tous (tout genre et tout âge) - Réfléchir à l'adaptation des heures d'ouverture des équipements sportifs, notamment de la piscine de la Jonquière - Poursuivre le développement d'animations sportives gratuites et encadrées par les éducateurs sportifs diplômés de la DJS dans les équipements sportifs du quartier (dispositif Sport Découverte de Proximité, Paris Réveil Running) , avec l'appui de la DJS - Favoriser la pratique sportive en club - Encourager les projections de cinéma dans les équipements du quartier (Centre d'animation de la Jonquière, centres sociaux...) et étudier la faisabilité d'un festival de cinéma - Développer et diversifier les évènements culturels (fête du livre, festival de cinéma, réalisation de fresques...) - Poursuivre le partenariat avec les ressources culturelles parisiennes, en particulier avec le théâtre de l'Odéon à proximité - Intégrer le futur centre social et culturel Pouchet et ses publics à cette dynamique culturelle - Organiser des rencontres du champ social réunissant les acteurs associatifs, sociaux et culturels afin de construire des partenariats (charte de coopération culturelle Direction des Affaires Culturelles (DAC), Mission Cinéma, DDCT) (Cf. forum du champ social regroupant des équipements culturels nationaux) - Poursuivre les partenariats entre les structures proposant de l'apprentissage de la langue française et les établissements culturels de la Ville de Paris en s'appuyant sur la charte de coopération culturelle (DDCT-DAC-Mission Cinéma)
<p>Une intégration plus forte des personnes vivant dans les foyers et hôtels meublés, en particulier le foyer de travailleurs migrants Saint-Just dans le quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enrichir le partenariat avec le gestionnaire du foyer Saint-Just et avec les hôtels meublés - Mieux associer les résidents du Foyer des Travailleurs Migrants et des hôtels meublés aux évènements locaux dans la communication notamment et en s'appuyant sur l'association des résidents - Inclure les foyers et hôtels meublés, en particulier le Foyer des Travailleurs Migrants dans la vie de quartier, notamment lors d'évènements festifs - Renouveler les temps de rencontres et d'échanges organisés au sein du Foyer des Travailleurs Migrants ou aux abords et les favoriser avec les autres foyers